



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

TRENTE-TROISIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Santiago (Chili), 6-9 mai 2014

Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant vous en tant que Vice-présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, au nom de sa présidente, M^{me} Gerda Verburg, Ambassadrice des Pays-Bas, appelée à participer aux activités organisées dans le cadre de la visite de la reine Maxima à Rome et dans l'impossibilité de participer à la présente réunion comme elle en avait l'intention. Je vous transmets les salutations de la Présidente, ainsi que tous ses vœux de réussite pour cette réunion.

C'est la troisième fois que la Conférence régionale reçoit les autorités du Comité. Les présidents précédents, M. Noel de Luna, Ambassadeur des Philippines, et M. Yaya Olaniran, Ambassadeur du Nigéria, ont fait état, en de pareilles occasions, des progrès accomplis par le Comité. C'est à mon tour aujourd'hui de faire le point sur les activités menées depuis la Conférence régionale qui avait eu lieu à Buenos Aires en mars 2012.

Il convient tout d'abord de rappeler que la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, approuvée en 2009, est l'une des plus vastes réformes entreprises au sein d'un comité de la FAO. Elle a permis de renforcer sa fonction de plateforme principale en faveur de la coordination des politiques et des activités destinées à améliorer et concrétiser la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale. L'un des principes directeurs du CSA consiste à établir des liens et des mécanismes de travail entre les secteurs essentiels à la réalisation des objectifs du Comité, ou à renforcer les liens et mécanismes existants. Les fonctions et les activités du Comité relèvent des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des établissements universitaires, ainsi que des instituts de recherche technique et des organisations internationales.

Le CSA se réunit en séance plénière une fois par an et adopte, à cette occasion, ses décisions et recommandations. Les décisions finales relèvent de la compétence des pays membres du Comité, qui sont aujourd'hui au nombre de 126. Ces décisions reposent sur un processus rigoureux de consultation et de collaboration avec l'ensemble des secteurs susmentionnés. Dans le cadre de la réforme du CSA et suivant les instructions du Comité, la société civile et le secteur privé ont mis en place des mécanismes de coordination afin de faciliter la préparation et la présentation de leurs propositions et points de vue respectifs. Devenues parties prenantes de ce processus, ils représentent aujourd'hui des centaines d'organisations et des millions de paysans, de producteurs et d'entrepreneurs.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org.

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, établi par le CSA pour produire des analyses scientifiques sur les questions retenues pour examen ultérieur, fournit également un appui fondamental. Ce groupe est composé d'universitaires, de scientifiques et de professionnels des différentes régions du monde; il comprend un Comité directeur constitué de 15 experts qui assurent également une représentation géographique équilibrée et parmi lesquels figurent trois représentants de notre région.

C'est sur la base des travaux menés par ce groupe et d'autres contributions universitaires et scientifiques que le processus de consultation ouvert et les tables rondes sont organisés et que les négociations diplomatiques sont conduites. Ce processus fructueux permet au Comité, lors de sa session plénière annuelle, d'adopter des décisions pertinentes et fondées, favorisant ainsi la coordination et la convergence des politiques par la formulation de stratégies, de directives et de recommandations qui, toutes, reposent sur les pratiques optimales, l'expérience acquise, les données nationales et régionales, les conseils d'experts et les avis des différents secteurs intéressés. La perspective d'action suivie avec constance met l'accent sur le renforcement de la justice sociale et de l'égalité entre les sexes. Le Comité sert ainsi de plateforme destinée à promouvoir la collaboration entre tous les secteurs concernés qui s'engagent en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Passons maintenant au bilan de tous ces efforts et, en premier lieu, aux mesures stratégiques de nature mondiale. La plus importante d'entre elles est très certainement le premier instrument international conclu dans le cadre du Comité, à l'issue de plusieurs années de négociation. Je veux parler des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire mondiale. Ces directives d'application volontaire, adoptées en mai 2012, fournissent des orientations à tous ceux qui s'efforcent d'améliorer les institutions et les politiques garantissant la sécurité foncière et l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles, qui sont des conditions fondamentales de la lutte contre la faim et la pauvreté. Le 14 mai prochain, le Comité se réunira pour examiner les progrès accomplis depuis l'adoption des Directives, ainsi que les enseignements tirés de leur mise en œuvre. Cette réunion sera retransmise sur le web (fao.org/webcast/).

En 2012, le CSA a également approuvé le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Ce Cadre constitue un document de référence unique contenant des conseils pratiques sur les stratégies, les politiques et les mesures qui ont été validées par la participation et la consultation de grande ampleur que permet le CSA. Le Cadre a pour objet d'améliorer la coordination et l'action concertée, tout en insistant sur la prise en main, par les pays, des programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Nous espérons que les processus de consultation et de négociation en cours déboucheront sur l'adoption de deux instruments qui viendront s'ajouter à ceux que je viens de mentionner.

Nous consacrons actuellement nos efforts à l'élaboration des Principes pour un investissement agricole responsable dans le contexte de la sécurité alimentaire mondiale. Ces principes devraient contribuer à maximiser les retombées positives des investissements et à mettre en garde contre leurs effets négatifs éventuels, de façon à ce que l'investissement contribue effectivement à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Il s'agit de principes juridiquement non contraignants et d'application volontaire, qui seront interprétés et mis en œuvre conformément aux législations nationales et au droit international. Un premier projet a été élaboré sur la base des résultats du processus de consultation ouvert, dont la consultation réalisée au Panama avec l'appui du Bureau régional de la FAO, que nous remercions vivement. Ce projet sera inscrit à l'ordre du jour de la réunion du mois de mai en vue d'examiner et d'approuver le projet de document final qui sera présenté au Comité réuni en séance plénière en octobre. Nous encourageons tous les pays et secteurs concernés à participer à ces discussions afin qu'un large soutien se dégage en faveur du débat et de ses conclusions.

Les négociations en vue de l'élaboration du Programme d'action pour la sécurité alimentaire dans les pays en proie à des crises prolongées progressent également de façon évidente. Qu'entendons-nous par «crises prolongées»? Il s'agit de crises survenues dans des territoires ou régions caractérisés, pour des raisons multiples, par une insécurité alimentaire extrême, la faiblesse ou l'effondrement du système de gouvernance et d'administration publique et des moyens d'existence et des systèmes alimentaires

impossibles à maintenir. Ce programme comprendra des recommandations d'actions concrètes adaptées à différents contextes et visant non seulement à gérer les situations de crise, mais aussi à instaurer des mesures destinées à renforcer la résilience et le redressement des pays et des régions touchés par ces crises terribles. Là encore, des consultations internationales ont eu lieu et, au mois de juin prochain, une réunion sera organisée en vue d'approuver le texte définitif, qui sera soumis au Comité à sa session du mois d'octobre. Une fois de plus, nous vous invitons à participer à ces travaux en les enrichissant de vos contributions et faisant part de votre expérience.

Le Comité se consacre également à l'élaboration de recommandations sur des questions d'actualité aux répercussions multiples. Au cours des deux dernières années, plus de 70 recommandations ont été adoptées sur des thèmes tels que les liens entre la sécurité alimentaire et la nutrition et le changement climatique, la protection sociale et l'investissement dans les petites exploitations agricoles.

Lors de la prochaine session, en octobre, les recommandations du Comité porteront sur le rôle de la pêche et de l'aquaculture durables dans la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que sur les pertes et le gaspillage dans le contexte de systèmes alimentaires durables. Les rapports du Groupe d'experts de haut niveau sur ces deux thèmes seront soumis au CSA au mois de juin.

Pour ce qui est de la session de 2015, les recommandations du CSA porteront sur «L'eau et la sécurité alimentaire», faisant suite à l'examen de cette question sensible dans le cadre de grandes rencontres internationales, telles que Rio+20 et le Forum mondial de l'eau.

Dans un avenir beaucoup plus proche, se tiendra la quarante et unième session du CSA. Nous avons évoqué les instruments internationaux que nous espérons approuver ainsi que les thèmes sur lesquels porteront les recommandations. Je voudrais à présent passer en revue les autres activités importantes. Il convient de rappeler que, comme le prévoit la réforme du CSA, le Comité lutte pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire mondiale. Lors du dixième anniversaire de l'adoption de ces directives, le Comité fera le bilan de leur diffusion et de leur application afin d'examiner dans quelle mesure les cadres juridiques, les politiques et les mandats institutionnels en tiennent compte, et d'en évaluer l'impact sur la coopération, les organisations internationales et la gouvernance mondiale.

Le Comité examinera également le processus lié au Programme de développement pour l'après-2015, en cours de lancement dans le cadre du système des Nations Unies. Le CSA s'interroge à présent sur la meilleure manière de participer à ce processus important en respectant le cadre fixé pour les négociations. Il dispose, entre autres, des résultats de la mission d'enquête que la Présidente du CSA a effectué à New York en février dernier, à l'occasion de laquelle elle a assisté à l'une des réunions du groupe de travail à composition non limitée chargé de ce thème.

En 2015, le CSA organisera également un forum de haut niveau sur le lien entre les petits exploitants agricoles et les marchés. Ce sont les pays de notre région, conscients des difficultés de l'agriculture familiale et des petites exploitations à commercialiser leurs produits, qui ont promu ce thème. Le forum permettra d'examiner la situation et de trouver des solutions.

En 2015, se tiendra également une table ronde sur l'amélioration des connaissances, le renforcement des compétences et le développement de talents au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il est en effet essentiel de fournir la formation nécessaire aux personnes qui travaillent dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment en renforçant les services de vulgarisation fournis par les organisations nationales et internationales.

Cela étant, la fonction du CSA ne se limite pas à l'approbation de directives et de recommandations. Nous sommes en train de mettre au point un dispositif qui nous permettra de suivre l'application des décisions du Comité et de la façon dont elles sont mises à profit. Nous encourageons tous les participants et acteurs concernés à nous faire part des modalités d'application des produits du CSA, des succès obtenus et des enseignements à tirer.

Dans le cadre de ce processus, le Comité met en œuvre une stratégie active de communication et d'information. Des informations générales, les documents, les consultations et les résultats des travaux du CSA sont consultables sur le site web du Comité. On y trouve également des informations sur les

réunions et les manifestations organisées par le CSA qui sont retransmises sur le web, ainsi que les rapports du Groupe d'experts de haut niveau. Les documents sont publiés dans toutes les langues officielles de l'ONU. L'adresse des personnes à contacter est indiquée sur le site. Outre ces contacts, le Comité met au point et entreprend une campagne de sensibilisation pour renforcer les liens avec les régions et les parties prenantes qui n'ont pas accès à internet.

Comme vous pouvez le constater, le CSA est un comité très actif, preuve de l'intérêt et du large soutien dont il bénéficie. Depuis la réforme de 2009, les multiples secteurs intéressés et le Comité travaillent de concert pour atteindre un objectif commun, ce qui nous a permis et nous permet encore d'aborder des sujets variés qui constituent souvent de véritables défis, compte tenu des divers intérêts, impératifs et points de vue. Les échanges de points de vue au sein du Comité sont francs et il n'est pas toujours possible de dégager un consensus. Mais il existe toujours une volonté de trouver des solutions communes, et c'est pourquoi nous avons réalisé des progrès aussi importants et produit des résultats concrets. Dans ce processus, il est essentiel de continuer à renforcer la confiance et la compréhension entre les secteurs intéressés afin d'obtenir des résultats durables et positifs.

Cela est tout à fait possible; nous l'avons constaté ces deux dernières années. Nous avons consolidé le Comité pour en faire une plateforme ouverte et inclusive qui a lancé le processus de réforme et obtenu de bons résultats. Faute de temps, je n'ai pas mentionné les progrès accomplis au niveau de l'organisation interne du Comité, mais soyez assurés qu'au cours de ces deux années les normes et la structure du Comité ont été définies avec plus de clarté et de précision, et que les efforts en ce sens se poursuivent.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs les ministres et délégués, les pays et les secteurs concernés s'efforcent de relever ensemble le défi en élaborant et en adoptant des instruments internationaux et des recommandations selon une approche novatrice, rigoureuse et constructive.

Il convient de souligner que notre région a constamment joué et continue de jouer un rôle majeur dans ce processus. La région Amérique latine et Caraïbes assiste à toutes les réunions des groupes de travail, ainsi qu'aux consultations et négociations menées dans le cadre du Comité. Elle ne se contente pas d'être présente; elle participe activement aux travaux du Comité en mettant en avant des initiatives et des propositions. Cela tient au fait que notre région, outre son importance dans la production de denrées alimentaires, représente un modèle tant au regard de l'expérience acquise que des résultats obtenus dans les secteurs clés de la lutte contre la faim et la malnutrition, et qu'elle reconnaît que la pauvreté est à l'origine de ces fléaux et que l'intégration sociale est le moyen d'y remédier. Ce sont ce point de vue et cette expérience que la région met à profit dans les activités du Comité et, compte tenu des résultats obtenus, nous encourageons vivement tous les secteurs intéressés à continuer de participer aux travaux du CSA avec le même enthousiasme.

Je vous remercie de votre attention.